



Ecole Montessori l'Avenir

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Année Scolaire 2018/2019

Date d'entrée : ___ / ___ / 20__

Cadre réservé à l'administration

Réceptionné le : _____

Enregistré le : _____

RDV inscription le : _____

Classe de : (veuillez cocher la classe correspondante)

Maternelle

Primaire : CP CE1 CE2

PHOTO
D'IDENTITE

RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE

Nom - Prénom : _____

Fille Garçon

Date de naissance : _____

Lieu et département de naissance : _____

Nationalité : _____

Langues parlées: _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Établissement ou mode de garde fréquenté précédemment :

Crèche / Halte-garderie Assistant(e) maternel(le) Autre : _____

Ecole : _____

Année Scolaire : _____ Classe fréquentée : _____

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

REPRESENTANT LEGAL 1 : Père Mère Tuteur

Nom - Prénom : _____

Adresse complète (si différente de celle de l'enfant) : _____

Profession : _____

Nom de l'entreprise : _____

Téléphone professionnel et/ou mobile : _____

E-mail : _____

REPRESENTANT LEGAL 2 : Père Mère Tuteur

Nom - Prénom : _____

Adresse complète (si différente de celle de l'enfant) : _____

Profession : _____

Nom de l'entreprise : _____

Téléphone professionnel et/ou mobile : _____

E-mail : _____

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Célibataire Vie maritale

Personne assurant le suivi scolaire : Père Mère Tuteur

E-mail sur lequel vous souhaitez recevoir les informations scolaires : _____

EN CAS D'URGENCE, prévenir Mr ou Mme : _____

Téléphone fixe et/ou mobile : _____

L'ORGANISATION EXTRA-SCOLAIRE

Afin d'organiser au mieux la garderie pour l'année scolaire à venir, nous souhaitons savoir si vous prévoyez d'avoir recours, régulièrement ou occasionnellement, à ce service pour votre enfant.

Les horaires de la garderie sont les suivants :

- Matin : de 7h30 à 8h30
- Soir : de 16h30 à 18h30

Vos souhaits :

Lundi :	matin	<input type="checkbox"/>	régulièrement	<input type="checkbox"/>	occasionnellement	<input type="checkbox"/>
	soir	<input type="checkbox"/>	régulièrement	<input type="checkbox"/>	occasionnellement	<input type="checkbox"/>
Mardi :	matin	<input type="checkbox"/>	régulièrement	<input type="checkbox"/>	occasionnellement	<input type="checkbox"/>
	soir	<input type="checkbox"/>	régulièrement	<input type="checkbox"/>	occasionnellement	<input type="checkbox"/>
Jeudi :	matin	<input type="checkbox"/>	régulièrement	<input type="checkbox"/>	occasionnellement	<input type="checkbox"/>
	soir	<input type="checkbox"/>	régulièrement	<input type="checkbox"/>	occasionnellement	<input type="checkbox"/>
Vendredi :	matin	<input type="checkbox"/>	régulièrement	<input type="checkbox"/>	occasionnellement	<input type="checkbox"/>
	soir	<input type="checkbox"/>	régulièrement	<input type="checkbox"/>	occasionnellement	<input type="checkbox"/>

CONDITIONS TARIFAIRES

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Frais d'inscription : 400 € *

Frais administratifs : 200 € **

Frais de scolarité : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Classe de Maternelle : 5 700 €/an ou 1 425 €/ trimestre ou 475 €/mois ***

Classe de Primaire : 5 880 €/an ou 1 470 €/ trimestre ou 490 €/mois ***

Réduction sur les frais de scolarité :

-10% pour 2 enfants inscrits

-20% pour 3 enfants inscrits

-30% pour 4 enfants inscrits

Frais annexes :

Garderie du matin (à partir de 7h30) : 2.50 €/heure ****

Garderie du soir (de 16h30 à 18h30) : 2.50 €/heure ****

* Payable en une fois à l'inscription et valable pour toute la scolarité (sans prorata temporis ni possibilité de remboursement).

** Payable en une fois à l'inscription et valable pour l'année scolaire concernée (sans prorata temporis ni possibilité de remboursement).

*** Payable d'avance, par virement bancaire, en une, quatre ou douze échéances, tout mois commencé étant intégralement dû (autorisation de prélèvement ci-jointe à signer lors de l'inscription).

**** Toute heure commencée est intégralement due.

Sommes exigibles à l'inscription :

- En cas d'inscription avant la rentrée scolaire : frais d'inscription + frais administratifs + frais de scolarité du mois de septembre.
- En cas d'inscription en cours d'année scolaire : frais d'inscription + frais administratifs + frais de scolarité du mois en cours.

Les frais de scolarité et frais annexes applicables pour l'année scolaire N / N+1 sont communiqués au mois de mars de l'année N.

Les parents ont jusqu'au 31 mai de l'année N pour notifier à la direction de l'école leur souhait de ne pas réinscrire leur(s) enfant(s) à la rentrée suivante, auquel cas ils restent néanmoins tenus au complet paiement des frais de scolarité de l'année scolaire en cours.

A défaut de notification le 31 mai au plus tard, la réinscription pour l'année scolaire suivant s'opère de plein droit.

En cours d'année scolaire ou au-delà de la date du 31 mai, toute désinscription sera soumise au respect d'un délai de préavis de trois mois, au cours duquel les frais de scolarité resteront dus.

Il vous est rappelé que l'Ecole Montessori l'Avenir est une école privée, hors contrat, qui ne reçoit pas de subvention.

En conséquence, et pour conserver une gestion financière saine, tout impayé produira de plein droit des intérêts de retard au taux de 10 % au profit de l'école, dès le lendemain de la date d'échéance, sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Dans l'hypothèse où le défaut de paiement viendrait à perdurer plus de quinze jours à compter de la date d'échéance, le ou les enfants concernés ne seront plus admis à l'Ecole, et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues, majorées des intérêts de retard prévus ci-avant.

Fait à _____ le _____

**Signature du représentant légal
suivie de la mention « lu et approuvé »**

PJ : Autorisation de prélèvement

**Ce document est à retourner accompagné d'une lettre de motivation, du règlement des frais de scolarité et administratifs à l'adresse suivante :
ECOLE MONTESSORI L'AVENIR – 6 allée du Château de Gassion 57100 THIONVILLE**